

QUELQUES PROBLEMES POSES  
PAR LE PROJET DE CODE DESCRIPTIF  
POUR LES MANUSCRITS MEDIEVAUX  
("Questionnaire codicologique")

Tout médiéviste ayant l'expérience des manuscrits a eu maintes occasions de déplorer les insuffisances et le manque d'homogénéité des inventaires, leur conception périmée, et souhaite disposer de répertoires plus sûrs, plus complets et d'une consultation plus commode.

J'ai eu moi-même pendant quinze ans à rédiger des notices de manuscrits médiévaux pour un "catalogue" qui, bien que commencé il y a trente ans, demeurait conçu selon l'optique du XIXe siècle. Cela m'a donné le loisir de réfléchir longuement sur les multiples inconvénients des processus de travail traditionnels et sur la nécessité d'une complète transformation des méthodes dans ce domaine. Je consignai mes réflexions dans deux articles parus il y a une dizaine d'années dans une revue professionnelle. Le premier (1) insistait sur l'idée que tout manuscrit médiéval doit être envisagé en premier lieu comme élément d'un ensemble historiquement défini (*fonds*) analogue sous bien des aspects à un fonds d'archives, même si cet ensemble se trouve aujourd'hui dispersé. Le second (2) passait en revue les divers problèmes que pose l'élaboration d'un catalogue de manuscrits et offrait une solution pratique.

Je crois que le schéma proposé dans ces articles demeure valable, car il se fonde sur la nature même de l'objet à étudier, sur les besoins des usagers et sur les impératifs du travail. Quel que soit, en fin de compte, le système qui sera finalement adopté, il ne semble guère douteux que, dans la pratique, la nécessité s'imposera de procéder séparément au recensement des textes transmis par les manuscrits, à la recherche bibliographique et critique sur ces textes (relevé des éditions, correction des fausses attributions, identification des textes anonymes, etc), enfin à la description matérielle des documents, description qui doit être suffisamment approfondie pour permettre de les replacer dans leur contexte historique : détermination aussi précise que possible du lieu et de la date de la copie, possesseur d'origine, vicissitudes ultérieures.

Ces articles, en revanche, n'approfondissaient guère les problèmes méthodologiques, et n'évoquaient que bien vaguement les possibilités offertes par l'ordinateur.

C'est précisément le désir d'exploiter ces possibilités nouvelles qui me conduisit quelques années plus tard, avec l'aide d'un autre membre de l'Équipe de Recherche sur l'Humanisme français, M. Ezio Ornato, qui avait commencé à s'initier au travail sur machines, à mettre en chantier le projet dont il va être question ici.

Ce projet de "questionnaire codicologique" (je préférerais aujourd'hui parler de *code descriptif*) pour les manuscrits médiévaux du domaine latin s'inscrivait dans le schéma exposé dans le second article : il devait former le second volet d'un triptyque dont le premier sera le "questionnaire" textuel (bordereau pour le recensement des textes contenus dans le

manuscrit) et le troisième le "questionnaire" bibliographique et critique. L'ensemble doit permettre d'aboutir à la description *totale* du manuscrit telle qu'elle est définie dans mon article de 1961, comprenant une partie pratiquement définitive (recensement des textes), une partie destinée à demeurer très longtemps valable (description matérielle et histoire du document) et une partie soumise à des refontes plus ou moins fréquentes (bibliographie et identification des textes); le tout étant traité en ordinateur, afin d'avoir immédiatement accès à toute l'information et de procéder à volonté à n'importe quel regroupement.

Il nous avait paru préférable de nous attaquer en premier lieu à la description matérielle du manuscrit, la partie bibliographique et critique exigeant la solution préalable de certains problèmes fort épineux (par exemple celui du cadre de classement des oeuvres médiévales), le recensement des textes ne soulevant, en revanche, que des problèmes techniques sans grand intérêt.

Il nous fallut plus de deux ans de travail avant de nous risquer à présenter aux spécialistes un questionnaire polycopié qui fut tiré à trois cents exemplaires et dont un nouveau tirage vient d'être fait pour répondre à d'assez nombreuses demandes non satisfaites.

Nous étions conscients de l'imperfection de cette première tentative, et nous faisons appel, dans la lettre d'introduction qui y était jointe, aux critiques et aux suggestions des médiévistes qui voudraient bien mettre à l'épreuve cet instrument de travail.

L'accueil réservé à notre initiative fut très encourageant. L'intérêt qu'elle

a suscité parmi les spécialistes s'explique moins par la valeur intrinsèque de notre projet que par le fait qu'il répondait à une nécessité profondément ressentie par tous ceux qui se servent des manuscrits médiévaux.

Les critiques et suggestions qui nous furent adressées ont toujours été très utiles et dans certains cas d'un grand intérêt. Les contributions de quelques savants — je pense tout particulièrement à Dom Jacques Froger — vaudraient d'être publiées.

Parmi les critiques qui reviennent le plus souvent sous la plume de nos correspondants, celle qui a trait à la longueur excessive du questionnaire et au temps considérable exigé par une description est sans nul doute la plus courante.

Contrairement aux apparences, une telle critique ne porte pas uniquement sur l'aspect pratique du projet : elle touche un point théorique vraiment fondamental : le problème de l'*exhaustivité* du questionnaire.

Conscients de ce que le niveau actuel des connaissances en matière de codicologie ne permet pas de dégager des structures significatives, nous étions résolus à passer en revue la totalité des caractéristiques décelables de chaque manuscrit. Nous espérons, sans en être bien certains, que l'expérience permettrait d'alléger quelque peu, par la suite, ce questionnaire-fleuve, en éliminant certaines caractéristiques reconnues comme non significatives.

En fait, nous n'avons fait qu'entrevoir assez confusément un processus

qui était déjà clairement mis en lumière grâce aux recherches de M. J.C. Gardin et de son équipe du Centre d'Analyse Documentaire pour l'Archéologie (C.A.D.A.). Depuis que nous avons pris contact avec ce chercheur et étudié attentivement ses publications, nous avons compris que les difficultés auxquelles nous nous heurtions n'étaient pas propres à la codicologie, mais se posent pour toute entreprise de description : nous sommes là, en effet, dans le domaine de l'*analyse documentaire*, discipline efficacement stimulée depuis plusieurs années par les progrès technologiques réalisés dans la construction et l'utilisation des ordinateurs.

Comme M. Gardin l'a clairement montré dans diverses publications (3) et par l'exemple pratique de codes (4) élaborés sous sa direction au C.A.D.A., les problèmes posés par la *description* sont primordiaux pour l'analyse documentaire. On peut distinguer trois niveaux de description :

- 1<sup>o</sup>) Le *recensement*, qui vise à relever aussi complètement que possible les caractéristiques de l'objet à étudier;
- 2<sup>o</sup>) L'*inventaire analytique*, qui vise à une représentation normalisée, aussi objective que possible, de l'objet et au regroupement des caractéristiques précédemment relevées dans un ordre logique lié à la réalité du phénomène, sans prétendre toutefois en dégager la structure;
- 3<sup>o</sup>) Le *catalogue*, qui ne retient pour la description que les seuls traits significatifs, qui met en évidence certaines constantes du phénomène étudié, certaines structures de l'objet décrit, et replace celui-ci dans son contexte théorique.

Il apparaît à la lumière de ces recherches que le questionnaire tel que nous l'avons conçu représentait en quelque sorte une formule bâtarde à mi-chemin entre l'inventaire et le catalogue et dépourvue du fondement solide que peut seul fournir un recensement préalable. Pour cette raison, le problème du langage descriptif, sur lequel nous allons revenir dans un instant, n'était pas et ne pouvait pas être résolu.

Ce qui précède ne doit pas, toutefois, être interprété comme un constat d'échec de cette première expérience. Nous étions conscients dès le départ de l'extrême difficulté de l'entreprise, et ne comptions pas obtenir d'emblée un résultat viable. Tant par les essais auxquels elle a permis de procéder que par les nombreuses suggestions qu'elle nous a attirées, cette version préliminaire s'est révélée très utile. C'est en corrigeant une série d'erreurs difficilement évitables au début, en nous heurtant concrètement aux difficultés, que nous avons perfectionné notre méthode. Nous pourrions maintenant progresser plus sûrement, sans être pour autant dispensés d'aborder successivement les trois niveaux de description ci-dessus définis : *recensement, inventaire et catalogue* :

- 1<sup>o</sup>) Le *questionnaire de recensement* sera constitué par une liste de rubriques groupées sous diverses têtes de chapitre et visant à l'exhaustivité. L'ordre de ces rubriques ne sera pas fondé sur une connaissance théorique du manuscrit — celle-ci restant à acquérir — mais essentiellement sur la commodité du travail de description. Les questions posées dans chaque rubrique porteront uniquement sur la présence ou l'absence de tel ou tel élément et, si l'élément existe, on demandera de le décrire brièvement, sans préjuger des diverses réponses

possibles. On laissera une large place à l'initiative du descripteur pour compléter le questionnaire partout où cela lui paraîtra nécessaire.

Mais le problème du *vocabulaire descriptif* se posera déjà à ce niveau : un minimum d'homogénéité dans la terminologie est indispensable pour que les descriptions soient "communicables"; mais un vocabulaire normalisé ne saurait logiquement découler que de la connaissance scientifique du phénomène étudié — en l'occurrence le manuscrit médiéval — et le recensement se situe au début du long processus qui permettra d'acquérir cette connaissance. Comment échapper à ce cercle vicieux ? La meilleure formule paraît être de faire précéder le recensement d'une enquête sur le vocabulaire couramment employé par les spécialistes de divers pays, afin d'obtenir un thésaurus provisoire donnant les concordances entre les divers termes existants. On pourra, à l'issue de ce travail préliminaire, dresser une liste de termes recommandés aux personnes participant au recensement.

- 2<sup>o</sup>) Le *questionnaire d'inventaire analytique* se présentera sous la forme d'une liste logiquement ordonnée de questions détaillées accompagnées chacune de la liste de toutes les réponses possibles entre lesquelles le descripteur aura à faire son choix. Pour réduire autant que possible la part de la subjectivité, les questions devront porter non sur des phénomènes globaux, mais sur des caractéristiques simples, les divers aspects du manuscrit ayant été décomposés en éléments aisément observables et mesurables. Il convient toutefois d'insister, avec M. Gardin, sur l'idée que cette décomposition en

éléments simples, cette "segmentation", comme il l'appelle, ne doit pas être prise pour une analyse de la structure de l'objet décrit : elle demeure uniquement fondée sur des critères empiriques, voire sur de simples conventions commodes, mais arbitraires.

L'un des moyens les plus efficaces pour éliminer la subjectivité serait sans doute de fournir aux descripteurs une série de dessins, de photographies en noir et en couleur et parfois même d'échantillons (par exemple pour les genres et qualités de peau) illustrant tous les aspects du manuscrit.

Le problème du vocabulaire revêt, au stade de l'analyse, une importance encore plus grande qu'à l'étape antérieure : le recensement ayant permis de relever l'ensemble des caractéristiques du manuscrit, il est devenu possible d'élaborer un thesaurus plus complet donnant des concordances plus fines entre les termes recensés, dont le nombre n'aura pu manquer de s'accroître au cours de la première étape. En dressant ces concordances, on devra bien entendu s'efforcer de comprendre parfaitement les descriptions sur lesquelles on travaillera (et le recours au manuscrit sera souvent utile pour éclairer le sens de certaines d'entre elles) afin de n'éliminer que les termes faisant évidemment double emploi. On donnera toujours la préférence aux mots les plus simples, les plus évocateurs, et surtout les moins susceptibles de prêter à équivoque. Mais, quand on sera parvenu à mettre au point un vocabulaire "standardisé", il faudra se souvenir qu'il ne sera fondé que sur des données empiriques et dépourvu de valeur cognitive : ce n'est pas au niveau de l'inventaire analytique que



l'on peut encore prétendre accéder à une véritable connaissance scientifique, c'est-à-dire théorique du manuscrit.

- 3<sup>o</sup>) Le *questionnaire du catalogue* sera nettement plus abrégé que les deux précédents, puisqu'il ne fera entrer en ligne de compte que les aspects du manuscrit reconnus comme significatifs. Sous chaque tête de chapitre (écriture, décoration, etc) on trouvera donc, non plus toutes les questions qui peuvent se poser, mais les seules questions auxquelles l'expérience aura permis de reconnaître une valeur de test. L'enchaînement logique de ces questions-tests évoquera ces manuels de botanique qui servent à identifier rapidement une plante quelconque : il conduira, par une série de choix successifs, à situer l'élément décrit dans son contexte géographique et historique.

A ce niveau, le problème du vocabulaire sera résolu : les descripteurs qui s'attaqueront — la phase préliminaire de l'entreprise étant achevée — à la rédaction d'un catalogue proprement dit, disposeront pour ce faire d'une terminologie *scientifique*, qui mettra en évidence les structures du manuscrit médiéval.

Le lecteur a sans doute remarqué que le modèle théorique qui vient d'être brièvement exposé n'admet que la marche progressive, *inductive* vers la connaissance scientifique, et ne fait aucune place au cheminement déductif, auquel chacun de nous fait pourtant très fréquemment appel dans sa

recherche. Pratiquement, un chercheur isolé parcourant, dans le domaine nécessairement très restreint de son étude, toutes les étapes qui mènent de la constatation brute à l'explication ne saurait s'imposer une telle limitation : il aura très fréquemment recours, ne serait-ce que pour aboutir plus vite, à la démarche déductive de l'*hypothèse*.

La méthode indiquée ici à grands traits — qui n'est d'ailleurs pas l'unique chemin menant à la connaissance scientifique — ne s'adresse pas au chercheur isolé. Elle vaut particulièrement pour des domaines — et la codicologie médiévale est de ceux-là — où manquent les connaissances théoriques qui permettraient de disposer d'emblée d'une terminologie scientifique, et où le nombre des objets à décrire est tel qu'il implique nécessairement un travail collectif.

Ceci nous conduit tout naturellement à envisager maintenant les aspects pratiques d'une entreprise qui viserait à cataloguer de façon scientifique les manuscrits médiévaux.

Nous limitant toujours provisoirement à considérer ceux-ci comme des objets archéologiques, et abstraction faite du texte qu'ils supportent, nous verrons qu'ils posent des problèmes plus délicats que la plupart des autres objets archéologiques, et, compte tenu de ces difficultés particulières, nous tenterons de définir la marche à suivre.

S'agissant d'un objet aussi simple, en apparence, qu'une poterie, M. Gardin pouvait écrire à bon droit : "Chaque vase constitue un volume d'une complexité telle qu'aucune description globale n'est possible" (5). Or la

complexité d'un manuscrit est encore plus grande : celui-ci n'est pas le produit de l'activité d'un seul homme, mais représente, au même titre qu'un bâtiment, par exemple, la combinaison du travail de toute une série d'artisans : parcheminier ou papetier, réglleur, copiste, correcteur, enlumineur et peintre(s), relieur, souvent aussi ferronnier ou orfèvre, etc.

Chacun des aspects si divers du manuscrit justifie une description analytique détaillée. Pour ne prendre qu'un exemple, les grandes initiales peintes ou dessinées à la plume qui ornent beaucoup de manuscrits occidentaux de la période romane (avec leurs types de décoration si variés : anthropomorphe, zoomorphe, végétale, géométrique etc.) représentent à elles seules un phénomène au moins aussi complexe que les monnaies crétoises des VIe-IVe siècles av. J.C. auxquelles M. Gardin et son équipe ont consacré un code descriptif abondamment illustré, et exigeraient certainement au moins autant de travail.

Mais, en nous tenant à cet exemple, si les grandes initiales peintes des manuscrits romans présentent pour la majeure partie de l'Europe occidentale une homogénéité suffisante pour qu'il soit sans doute possible de leur consacrer un code descriptif unique, il n'en irait plus de même si l'on voulait élaborer un tel code pour toutes les initiales ornées des manuscrits médiévaux couvrant la production d'un millénaire, à moins que l'on veuille se contenter d'une analyse extrêmement grossière. Pour toute analyse un peu fine, il faudrait procéder à des divisions par périodes et souvent, au sein d'une même période, distinguer la production de diverses zones.

La même division géographique et chronologique s'imposera pour les codes descriptifs concernant bien d'autres aspects du manuscrit médiéval.

A commencer, bien entendu, par l'écriture, pour laquelle un questionnaire unique — fût-il beaucoup mieux conçu et plus complet que celui que nous proposons dans notre premier projet de décembre 1968 — ne saurait donner, dans la phase préparatoire, que des résultats fort décevants. Il y aura toutefois avantage à unifier la présentation des différents codes descriptifs pour les régions et périodes étudiées, et certaines parties (matériaux employés, justification, réglure, composition des cahiers, etc.) pourront même être identiques pour tous.

Il nous aura fallu l'expérience du premier questionnaire pour prendre vraiment conscience de la grande difficulté de l'entreprise. Il est désormais évident que la totalité du travail préparatoire ne peut reposer sur une ou deux personnes, ni même sur une petite équipe, non seulement parce que la charge serait trop lourde, mais aussi parce que notre compétence est restreinte.

Pour que l'entreprise progresse, la première condition à remplir sera de constituer un collectif de travail international composé d'une dizaine de spécialistes des manuscrits de diverses régions du domaine latin et de diverses périodes. Cette condition ne paraît pas devoir être trop difficile à remplir : nous connaissons déjà en effet dans plusieurs pays des collègues très intéressés par ces problèmes, et d'autres se sont manifestés à l'occasion de la diffusion de notre questionnaire codicologique. Certains ont déjà donné leur accord de principe.

Une fois ce petit collectif constitué — et il ne tardera pas à s'élargir — il devra mettre au point en commun un premier *questionnaire de recensement*. L'expérience acquise au cours de l'élaboration du questionnaire "n° zéro" et les critiques et suggestions qu'il a suscitées depuis doivent

permettre de commencer dans les meilleures conditions et d'éviter beaucoup d'erreurs au départ.

Chaque équipe nationale choisira alors pour la région qui lui sera assignée quelques échantillons suffisamment larges et homogènes représentatifs de la production manuscrite des diverses périodes (la périodisation pouvant, bien entendu, varier notablement d'une région à l'autre). L'existence des catalogues de manuscrits datés ou la préparation de tels catalogues dans divers pays simplifiera beaucoup le problème, car il sera facile de limiter l'échantillonnage à des manuscrits datés et localisés ou, en tout cas, datables et localisables avec certitude (v. listes de manuscrits originaires de certains scriptoria monastiques à la fin des derniers volumes parus des catalogues français). Un tel choix présente un grand avantage théorique puisqu'il permet de partir du connu. Le délicat problème de la répartition des divers types au sein de chaque échantillon devra — une fois adopté un principe commun à toutes les équipes — faire l'objet dans chacune d'elles d'un examen attentif, et il sera nécessaire de faire appel à un statisticien pour vérifier que ces échantillons seront véritablement représentatifs des "populations" à étudier. Il est impossible, dans le cadre de cet exposé si schématique, de traiter ou même d'aborder cet aspect de l'entreprise, mais nous aurons à y revenir à l'occasion d'un travail ultérieur.

On pourra alors procéder, à l'aide du questionnaire de recensement, à une première description des échantillons choisis. C'est à ce stade que l'on pourra être amené, le cas échéant, à modifier quelque peu la composition de certains échantillons.

Puis les descriptions faites par les diverses équipes seront rassemblées et

comparées. Il apparaîtra vraisemblablement à ce stade que certaines populations présentent entre elles assez de ressemblances pour qu'il soit possible de les regrouper, que d'autres sont, en revanche, trop hétérogènes pour faire l'objet d'un questionnaire unique. C'est également à ce stade que les participants mettront au point dans leurs langues respectives un vocabulaire standardisé et dresseront une concordance rigoureuse des termes retenus dans les différentes langues. Ils élaboreront alors selon des principes communs et en usant du vocabulaire standardisé les différents *questionnaires d'inventaire* adaptés aux échantillons retenus (qu'il apparaîtra peut-être nécessaire d'élargir avant d'aborder la seconde campagne de description.)

C'est à partir des descriptions ainsi faites que l'on pourra enfin dresser une liste de questions-tests permettant de dégager pour chaque document décrit les aspects caractéristiques d'une région et d'une période. C'est à ce dernier stade que l'on pourra proposer un vocabulaire international vraiment scientifique et un *questionnaire unifié* destiné à l'élaboration du *catalogue*. Il serait vain et prématuré de préjuger des résultats de ce long et délicat travail collectif, mais il semble toutefois prévisible que l'on aboutira à une formule à plusieurs niveaux : au questionnaire "standard" à utiliser dans tous les cas seraient annexés, en vue de descriptions plus approfondies, des questionnaires particuliers adaptés à une certaine catégorie de manuscrits.

Il est en effet bien évident que l'on ne saurait prétendre au même degré de finesse si l'on s'attaque à une vaste entreprise impliquant la description de plusieurs dizaines de milliers de documents ou si l'on met en chantier, par exemple, un catalogue des manuscrits à peintures flamands de l'époque de Philippe le Bon.

Le collectif international qui prendra en mains ce travail préparatoire continuera — comme avait commencé à le faire notre petite Equipe — à informer les spécialistes de l'avancement de la recherche, à diffuser les questionnaires, à faire appel à de nouvelles collaborations. Il ne fait guère de doute que ces appels seront entendus : l'expérience de notre première tentative nous a montré combien l'on est conscient, dans le milieu des médiévistes, de l'urgente nécessité d'une rationalisation et d'une modernisation des méthodes et des techniques en matière de catalogues de manuscrits. C'est vrai pour certaines bibliothèques et c'est vrai aussi pour l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, considéré dans le monde entier comme le principal centre des études sur les manuscrits, où l'on est toujours ouvert aux idées nouvelles et prêt à collaborer à toute entreprise internationale utile et féconde. (6)

Ce n'est donc pas faire preuve d'un excès d'optimisme que d'espérer qu'un projet viable pourra trouver sans peine l'infrastructure nécessaire à sa réalisation.

L'excès d'optimisme consisterait à s'imaginer qu'un projet viable peut voir le jour à très brève échéance. Si un inventaire de type traditionnel pouvait sans trop d'inconvénients être modifié et amélioré en cours de route, il n'en va plus de même pour une entreprise destinée au traitement en ordinateur : rien n'y saurait être laissé au hasard; chaque détail doit avoir été testé et programmé car, une fois le vrai travail commencé, les tâtonnements ne sont plus permis. Nous avons vu plus haut que, sur le plan scientifique, la série d'opérations par laquelle il faudra nécessairement passer impose une phase préparatoire longue. C'est vrai aussi sur le plan

technique. Un délai de huit à dix ans n'aurait donc rien d'excessif. Il présentera d'ailleurs l'avantage de laisser aux machines le temps de se perfectionner encore : on peut en effet prévoir que, d'ici une dizaine d'années, la "génération" actuellement en usage paraîtra déjà archaïque, et que des innovations importantes — en premier lieu la lecture optique, qui rendra inutile la longue et fastidieuse besogne des perforatrices — auront été introduites.

Est-ce à dire que les années qui viennent devraient être exclusivement consacrées à des recherches préparatoires, et que mieux vaudrait laisser en jachère le domaine des manuscrits aussi longtemps qu'une formule de catalogue pleinement satisfaisante n'aura pas été mise au point ?

Certes non. J'ai expliqué au début de cet exposé les raisons qui nous avaient conduits à aborder en priorité les problèmes que pose la description du manuscrit envisagé comme objet archéologique. C'est à dessein que nous avons laissé provisoirement de côté un aspect incontestablement plus important : celui du *texte* dont le manuscrit est le support.

Le *recensement* pur et simple des textes contenus dans les manuscrits — j'entends le relevé exhaustif des pièces avec leur titre, leur incipit, leur explicit, éventuellement leur colophon et l'indication des feuillets extrêmes — à l'exclusion de toute recherche et de tout effort critique (identification des anonymes, rectification des fausses attributions, renvoi aux éditions etc.) est une tâche bien sûr insuffisante à elle seule, mais véritablement primordiale. Elle est la plus urgente de toutes car, aussi longtemps qu'elle n'aura pas été menée à bien, de vastes collections de manuscrits dont le contenu n'a été encore que très incomplètement répertorié



ou même n'a fait l'objet d'aucun répertoire, demeureront pratiquement inutilisables pour les chercheurs. Ce recensement devrait logiquement servir de base au travail bibliographique et critique, qui serait grandement simplifié et accéléré s'il pouvait s'exercer sur des ensembles préalablement regroupés de copies d'un même texte (sans même parler du fait que, bien souvent, le rapprochement de deux ou plusieurs fiches épargne de longues recherches). Or cette entreprise tellement nécessaire et urgente est aussi la plus facile à mettre en route : elle ne requiert ni une main-d'oeuvre aussi hautement spécialisée que la description matérielle des documents, ni un travail préparatoire aussi long et délicat : la mise au point d'un bordereau-type et de quelques règles simples de transcription suffit. Elle peut progresser rapidement de façon autonome; l'ordre dans lequel les collections seront dépouillées est indifférent et — bien que ce soit évidemment souhaitable — il n'est nullement indispensable que la décision d'entreprendre ce travail soit prise partout simultanément. Le fichier où seront centralisées les fiches résultant de ce recensement exhaustif des textes (ou plus exactement quelques exemplaires de ces fiches classées mécanographiquement selon divers systèmes : ordre alphabétique d'auteurs et anonymes, ordre alphabétique des incipit, etc.) manifesterà très tôt son utilité en permettant aux chercheurs de connaître l'existence d'une masse de textes jamais encore signalés : il constituera un très efficace instrument de propagande pour décider de nouveaux participants à se joindre à l'entreprise.

Cette fois encore, ce n'est pas faire preuve d'un excès d'optimisme que d'espérer voir à brève échéance un tel projet entrer en application : il suffira qu'un pays possédant de riches collections manuscrites ouvre la

voie pour que d'autres suivent rapidement son exemple. Je crois savoir déjà quelle nation européenne, qui allie le respect d'un brillant passé à un attrait invétéré pour les idées nouvelles, s'apprête à jouer ce rôle de pionnier.

\*

\*            \*

Il y a seulement dix ans, beaucoup tenaient encore pour chimériques des projets de ce genre. Depuis lors, l'évolution des esprits dans les Sciences Humaines (sans même parler des Sciences Exactes) a été fort rapide : les meilleurs spécialistes ont tous pris conscience du complet bouleversement imposé par les techniques nouvelles non seulement dans les méthodes, mais jusque dans les objectifs de leur travail. Ce ne sont plus, maintenant, les novateurs qui font figure de songe-creux, mais bien plutôt — juste retour des choses — ceux qui nourrissent encore l'illusion que leurs successeurs pourraient poursuivre pieusement pendant des siècles de pesantes et inefficaces entreprises dont l'anachronisme est devenu flagrant. Mais il n'est pas permis de sourire de cet entêtement, car il condamne encore trop d'excellents bibliothécaires médiévistes à des tâches stériles : plutôt que de gaspiller un temps précieux à maintenir tant bien que mal en état de survie précaire ce que l'on nomme improprement des "catalogues" de manuscrits, ils pourraient le consacrer bien plus utilement à préparer et à mettre en chantier les entreprises de l'avenir.

Le caractère technique de cet exposé ne doit pas masquer l'enjeu véritable du débat, qui n'est pas technique, mais scientifique : ce qui est en cause,

c'est en fait l'avenir de la recherche dans nos disciplines. L'adoption de méthodes mieux adaptées à leur objet, de techniques plus efficaces et plus rapides ne pourra manquer de faire surgir des moissons de découvertes dont on peut attendre un véritable renouveau des études d'histoire littéraire et intellectuelle du Moyen Age.

Gilbert OUY  
Maître de Recherche au C.N.R.S.,  
Directeur de l'Equipe de Recherche  
sur l'Humanisme français des  
XIVe et XVe siècles.

## NOTES

---

- (1) G. OUY, "Pour une archivistique des manuscrits médiévaux", dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 3e année, n° 12 (déc. 1958), pp. 897-923.
- (2) G. OUY, "Projet d'un catalogue de manuscrits médiévaux adapté aux exigences de la recherche moderne", dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 6e année (1961), pp. 319-335. Cet article a vieilli, mais paraît encore valable sur bien des points. Je me permets d'y renvoyer le lecteur qui souhaiterait avoir un exposé plus détaillé.
- (3) Voir en particulier J.-C. GARDIN, "Methode for the descriptive analysis of archaeological material" dans *American Antiquity*, vol. 32, n° 1 (january 1967), pp. 13-20, qui donne une bonne bibliographie.
- (4) J.-C. GARDIN, "Four codes for the Description of Artifacts, an Essay in Archaeological Technique and Theory", dans *American Anthropologist*, vol. 60, n° 2 (1958), pp. 335-357. - C.N.R.S., Centre d'Analyse Documentaire pour l'Archéologie, *Monnaies de Crète, code* (xérogr., s.d.), etc.
- (5) C.A.D.A., *introd. au code des vases grecs*.
- (6) C'est par exemple à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes qu'a été élaboré en collaboration avec l'Université de Jérusalem le questionnaire pour les manuscrits hébreux de Madame Colette SIRAT, dont une première version avait servi de point de départ à notre entreprise.